

# GROWTH TECHNOLOGY LTD

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à la directive 1907/2006/CE, article 31 (REACH)

### pH DOWN (ACIDE PHOSPHORIQUE)

#### 1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT	pH DOWN
FOURNISSEUR	Growth Technology Ltd. Unit 66, Taunton Trading Estate Taunton TA2 6RX Royaume-Uni Téléphone +44 1823 325291 Fax +44 1823 325487 info@growthtechnology.com
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE	+44 1823 325291 (uniquement aux heures de bureau)

#### 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

pH DOWN est utilisé pour l'ajustement du pH des solutions nutritives hydroponiques. Il contient 81 % d'acide phosphorique dans l'eau et est très corrosif.

#### CLASSIFICATION

L'acide phosphorique est classifié comme corrosif.

#### 3 COMPOSITION – INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom	N° CE	N° CAS	Teneur	Classification
Acide phosphorique	231-633-2	7664-38-2	81 %	C;R34
eau			9 %	

Le texte complet de toutes les phrases R est disponible à la section 16

#### COMMENTAIRE SUR LA COMPOSITION

Les données indiquées sont conformes aux directives CE les plus récentes

#### 4 PREMIERS SECOURS

##### INHALATION

Nocif en cas d'inhalation. Transporter immédiatement la personne exposée à l'air frais. La garder au chaud et au repos. En cas de détresse respiratoire, donner de l'oxygène. Appliquer la respiration artificielle en cas d'arrêt ou de gêne respiratoire. Consulter un médecin immédiatement.

##### INGESTION

Nocif en cas d'ingestion. Rincer la bouche à l'eau et faire boire beaucoup d'eau à condition que la personne soit consciente. Consulter un médecin immédiatement.

#### CONTACT AVEC LA PEAU

Nocif en cas d'absorption, très destructeur pour la peau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés et laver la peau abondamment avec du savon et de l'eau courante, sous une douche si la zone affectée est suffisamment grande. Consulter un médecin immédiatement.

#### CONTACT AVEC LES YEUX

Très destructeur pour la cornée. Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau à basse pression pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact. Consulter un médecin immédiatement.

### **5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Le produit est ininflammable et incombustible. En cas d'incendie dans les environs : tous les agents de lutte contre l'incendie sont autorisés.

#### PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Rafraîchissez les tambours, etc. en pulvérisant de l'eau dessus

#### RISQUES PARTICULIERS D'EXPLOSION OU D'INCENDIE

Le contact avec les métaux communs produit de l'hydrogène gazeux qui forme des mélanges inflammables avec l'air.

#### DANGERS SPÉCIFIQUES

Émet des fumées (ou des gaz) irritants ou toxiques lors d'un incendie.

#### MESURES DE PROTECTION EN CAS D'INCENDIE

Porter un équipement de protection complet et un appareil respiratoire autonome agréé MSHA/NIOSH avec masque intégral et fonctionnant à la pression demandée ou dans un autre mode de pression positive.

### **6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

#### PRÉCAUTIONS PERSONNELLES

Voir section 8.

#### PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Prendre des mesures de précaution concernant les rejets dans l'environnement (les concentrations importantes peuvent nuire à la vie aquatique en raison du pH faible).

#### MÉTHODES DE NETTOYAGE EN CAS DE DÉVERSEMENT

Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Porter une protection personnelle (voir section 8).

Transférer la substance déversée dans des récipients. Neutraliser le reste avec précaution, le recueillir prudemment puis le transporter dans un endroit sûr (protection personnelle supplémentaire : appareil respiratoire autonome).

### **7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

#### PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

NE JAMAIS verser de l'eau sur cette substance ; lors d'une dissolution ou d'une dilution, toujours ajouter lentement à l'eau. Corrosif. Éviter tout contact avec les yeux ou la peau.

Rincer abondamment après manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer.

#### PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Corrosif. Conserver bien fermé dans un endroit frais et sec.

Séparer des aliments et des denrées alimentaires, métaux, alcools, aldéhydes, esters, phénols, cétones, sulfures, cyanures, peroxydes organiques.

Conserver dans une pièce bien ventilée.

## 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

### LIMITES D'EXPOSITION

TLV : ppm; 1 mg/m<sup>3</sup> (ACGIH 1991-1992).

TLV (STEL) : ppm; 3 mg/m<sup>3</sup> (ACGIH 1991-1992).

OSHA PEL : TWA 1 mg/m<sup>3</sup>

NIOSH REL : TWA 1 mg/m<sup>3</sup>, ST 3 mg/m<sup>3</sup>

NIOSH IDLH : 1000 mg/m<sup>3</sup>

### ÉQUIPEMENT DEPROTECTION

Gants de protection, lunettes de sécurité / écrans faciaux et vêtements de protection.

### ÉQUIPEMENT RESPIRATOIRE

Si une exposition significative est possible (ex : en cas de déversement, d'incendie ou d'exposition à la vapeur et/ou aux fumées toxiques), porter un appareil respiratoire autonome.

### PROTECTION DES MAINS

Des gants de protection doivent être utilisés.

### PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité / écrans faciaux homologué(e)s

### MESURES D'HYGIÈNE

Laver à chaque changement d'équipe de travail et avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.

### PROTECTION DE LA PEAU

Porter un vêtement et des chaussures de protection.

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE	liquide clair
COULEUR	incolore
SOLUBILITÉ DANS L'EAU	complètement miscible avec l'eau
DENSITÉ	1,685 (85%)

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### STABILITÉ

Stable dans des conditions de température normales et pour l'utilisation recommandée.

### MATÉRIAUX À ÉVITER

La substance polymérise violemment sous l'influence des composés azoïques, des époxydes et d'autres composés polymérisables. Forme des fumées toxiques lors de la combustion (oxydes phosphoreux). La substance se décompose en cas de contact avec des métaux, alcools, aldéhydes, cyanures, cétones, phénols, esters, sulfures, composés organiques halogénés produisant des fumées toxiques. La substance est un acide moyen/fort. Attaque les métaux pour libérer de l'hydrogène gazeux inflammable.

### PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Oxydes phosphoreux.

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### GÉNÉRALITÉS

LD 50 (ORAL RAT) 1530 mg/kg  
LD 50 (PEAU RAT) 2740 mg/kg

### INHALATION

Une irritation des voies respiratoires et une toux se développeront . Une pneumonie par aspiration a été observée.

### INGESTION

Une irritation ou des brûlures du tube digestif se produiront à la suite d'une ingestion. Des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales, une hématomèse, une diarrhée sanglante et une perforation avec des brûlures sévères peuvent être observées.

### CONTACT AVEC LA PEAU

Une irritation ou des brûlures de la peau se développera

### CONTACT AVEC LES YEUX

Une irritation des yeux, du nez et de la gorge se produira

## 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### ÉCOTOXICITÉ

Aucune. Les concentrations importantes peuvent nuire à la vie aquatique en raison du pH élevé.

### CLASSIFICATION DE DANGER POUR L'EAU

Aucune

## 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Transférer dans un récipient fermé adéquat pour l'élimination.

### MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Ajouter avec précautions à un grand excès d'eau sous agitation. Ajuster à pH neutre. Vider la solution aqueuse dans les égouts avec une grande quantité d'eau. La dilution et la neutralisation peuvent générer de la chaleur et des fumées dont les quantités peuvent être contrôlées par la vitesse de l'addition.

Éliminer conformément aux réglementations nationales et locales.

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### GÉNÉRALITÉS

Ne pas transporter avec des aliments et des denrées alimentaires.

Symbole C (corrosif)

Classe de danger NU	8
Groupe d'emballage NU	III
Cuméro NU	1805
Code Hazchem	2R
IMDG/ICAO	8204
numéro FMS	8-08
Numéro MFAG	700
Numéro Tremcard	CC HDS 76

## 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

ÉTIQUETAGE	C (corrosif)
CONTIENT	acide phosphorique (81%)
PHRASES DE RISQUE	R34      provoque des brûlures
PHRASES DE SÉCURITÉ	S1/2      Conserver sous clef et hors de portée des enfants S26      En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin S45      En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

### ROYAUME-UNI RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Réglementation sur les produits chimiques (informations sur les dangers et emballage). La réglementation de 1988 sur le contrôle des substances dangereuses pour la santé. Loi de 1974 sur l'hygiène et la sécurité sur le lieu de travail.

### LISTE ENVIRONNEMENTALE

Loi de 1974 sur le contrôle de la pollution.

### DIRECTIVES UE

Système des informations spécifiques concernant les préparations dangereuses. 2001/58/CE. Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE.

### TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Réglementation sur la notification des nouvelles substances (NONS) 1993. L'exportation et l'importation des produits chimiques dangereux Réglementation 2005 numéro 928.

### CODE DE BONNE PRATIQUE HOMOLOGUÉ

Classification et étiquetage des substances et préparations dangereuses pour la distribution (EU 2001/59/CE). Fiches de données de sécurité pour les substances et préparations (REACH)

### NOTES DE RECOMMANDATION

Limites d'exposition sur le lieu de travail EH40. Présentation de la ventilation aspirante locale HS(G)37. CHIP pour tous HSG(108).

### RÉGLEMENTATIONS NATIONALES

Les réglementations 2002 sur les produits chimiques (informations sur les dangers et emballage pour la distribution). No. 1689. Limites d'exposition sur le lieu de travail 2005 (EH40).

Les réglementations 2004 sur le transport des marchandises dangereuses et l'utilisation des équipements sous pression transportables. Réglementations 2002 sur le contrôle des substances dangereuses pour la santé (dans sa version modifiée).

## 16 AUTRES INFORMATIONS

RÉDIGÉ PAR	Responsable HSE
DATE DE RÉVISION :	23/02/2008
PHRASES DE RISQUE COMPLÈTES	R34      provoque des brûlures